

Question écrite no : 2133

Droit, pratique et jugement de divorce : assistons-nous à une forme de désignation de mouton noir, sur prétention féministe avec lapidation psychologique et économique de l'homme, coupable ?

Les statistiques de l'aide sociale montrent un nombre de catégories vulnérables (jeunes, familles monoparentales, migrants). Or il apparaît que de plus en plus de jugements de divorce aboutissent à la précarisation de l'un ou l'autre (ou même les deux partenaires) en raison de pressions financières démesurées, liées en partie à la culpabilisation de l'homme (son aliénation : tu paies et tu te tais), la création de nouveaux besoins qui étaient assumés naturellement par le couple et qui deviennent après divorce et l'introduction de « tiers » des prestations coûteuses. Que se passe-t-il dans le Jura... ? Sachant que la collectivité va assumer une part des dégâts financiers collatéraux, la pratique du droit du divorce n'est-elle pas systématiquement déresponsabilisante et source d'intrusions par des tiers et de dépendance économique (endettement, assistance, prestations AI) artificiellement induites. N'y aurait-il pas une pratique plus juste, plus authentique, plus centrée sur la responsabilité individuelle et le respect des partenaires, l'intérêt des enfants ?

Le Gouvernement peut-il nous informer sur le nombre de cas de divorces qui aboutissent à la dépendance de l'aide sociale, à la perte de patrimoine, à la perte d'emploi, à l'épuisement psychologique ou physique, à l'aliénation du rôle de père ou de mère et l'utilisation des enfants comme otages. ?

Y aurait-il une différence de traitement entre les sexes (malgré les statistiques publiées) liés à des biais culturels et psychologiques liés au sexe ?

Combien d'hommes n'osent pas demander ou ne peuvent remplir les critères de l'aide sociale malgré des pensions lourdes ?

Quelle est la part d'augmentation de consultations médico-psychologiques liées à des décisions financières ou d'attribution du droit de garde perçues comme injustes et disqualifiantes.

Merci de répondre à ces questions...

Pour le Groupe UDC Dominique Baettig

